



Protéger et promouvoir
les intérêts essentiels de la Nation
dans le domaine économique



LE COMMISSAIRE À L'INFORMATION STRATÉGIQUE ET À LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUES (CISSE)



Jean-Baptiste Carpentier a été nommé au Conseil des ministres du 3 février 2016, Commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques. Placé auprès du ministre chargé de l'Économie, il est chargé de mettre en œuvre les orientations fixées par un comité directeur réuni à l'initiative du ministre et composé de représentants de plusieurs ministères. Le commissaire est en outre placé à la tête du Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques.

ÉDITO

Après un effort nécessaire de conceptualisation de l'intelligence économique, la priorité est désormais donnée à une dimension plus opérationnelle au service de la souveraineté économique de la Nation.

L'organisation de la structure concilie l'enracinement administratif du SISSE (service à compétence nationale au sein de la Direction générale des entreprises du ministère en charge de l'économie) et le pilotage interministériel de la politique publique en matière de protection et de promotion des intérêts économiques, industriels et scientifiques de la Nation assumée par le Commissaire, chef de service.

Le **CISSE** conduit cette politique publique en lien avec les ministères concernés, conformément aux orientations définies par le Comité directeur du Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques auprès du Premier ministre.

À cet effet, il anime un réseau de correspondants au sein des départements ministériels concernés, et le cas échéant dans les représentations françaises à l'étranger, pour définir et mettre en œuvre la politique publique, notamment dans les domaines suivants :

- **protection et promotion du patrimoine matériel et immatériel de l'économie française**, notamment dans le cadre des opérations internationales menées par les acteurs économiques, dont les acteurs de l'innovation ;
- **standards de conformité** s'appliquant aux entreprises en matière de relations financières avec l'étranger, de lutte contre les fraudes aux entreprises et contre la corruption et de responsabilité sociale et environnementale ;
- **défense de la souveraineté numérique** ;
- **stratégies conduites en matière de normalisation**.

LE SERVICE DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE ET DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUES (SISSE)

SES MISSIONS

- identifier les secteurs, les technologies et les entreprises relevant des intérêts économiques, industriels et scientifiques de la Nation et centraliser les informations stratégiques les concernant ;
- concourir à l'élaboration de la position du gouvernement en matière d'investissements étrangers ;
- informer les autorités de l'État sur les personnes, entreprises et organismes présentant un intérêt ou représentant une menace pour les intérêts stratégiques ;
- contribuer à veiller à la bonne application de la loi du 26 juillet 1968 (protection d'informations sensibles).

Par ailleurs, **le SISSE** anime et veille à la cohérence des travaux du ministère de l'Économie et des Finances dans les domaines relevant de sa compétence.

Le SISSE est composé d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui compte également des conseillers seniors issus de différents ministères ; leur expertise s'étend à de nombreux domaines : industries et services, sécurité économique et affaires intérieures, recherche et innovation, industries de défense, aéronautique et spatial, santé et domaines du vivant, développement soutenable et compétitivité, affaires européennes et multilatérales...

Le CSISSE pilote et anime son réseau de 22 Délégués à l'information stratégique et à la sécurité économiques (DISSE) qui sont en poste dans les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DI(R)ECCTE) pour la mise en œuvre de la politique d'intelligence économique territoriale. Les DISSE viennent ainsi en appui de l'autorité préfectorale dans les régions.

Texte de référence

Décret n°2016-66 du 29 janvier 2016 instituant un commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques et portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service de l'information stratégique et de la sécurité économiques ».

**Service de l'information stratégique et de la sécurité économiques
(SISSE)**

Ministère de l'Économie et des Finances
Direction générale des entreprises

120 rue de Bercy - Bâtiment Necker - Télédocus 726
75572 PARIS cedex 12

Téléphone : 01 53 18 53 02 / 03

www.entreprises.gouv.fr/information-strategique-sisse

Maquette réalisée par le bureau de la communication - Février 2017